



Succession de mon compagnon

Par Cocotte

Bonsoir,

Mon compagnon est décédé au mois de novembre 2020. Nous n'étions ni mariés ni pacsés. J'ai gardé son téléphone portable dont je ne me sers pas mais qui me relie à lui. Une de ses filles a mandaté une avocate pour le récupérer. Je sais qu'elle est son héritière et que légalement, je ne peux prétendre à rien. Malgré cela, existe t il un moyen de garder ce téléphone ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement

Par Indigo26

Bonjour Cocotte,

Dans la mesure où tous les biens appartenant au défunt font partie de la succession, je vois mal comment vous pourriez conserver le téléphone qui lui appartenait.

Si sa fille est allée consulter un avocat pour le récupérer, c'est qu'elle n'entend pas s'incliner pour convenir d'un "meilleur accord".

Cdt,

Par Honi soit qui mal y pense

Bonjour Cocotte,

La réponse d'Indigo26 est juste, et je n'ai rien à ajouter.

Ou plutôt si, mais il s'agit de quelque chose que je ne devrais pas vous dire.

Si pour des raisons sentimentales, vous souhaitez conserver ce téléphone sans enfreindre la loi, la seule solution consiste à... acheter un autre téléphone portable (de préférence le même modèle), à y enregistrer les contacts du défunt, et vous n'aurez qu'à donner celui-là (celui que vous aurez acheté) à l'avocate.

En effet, la seule chose qui pourrait actuellement vous être reproché est d'essayer de soustraire de l'argent (et/ou des biens) à la succession. Si vous donnez exactement le même modèle de téléphone à l'avocate que celui que possédait le défunt, vous ne risquez rien.

Ce que je vous propose ici frise l'illégalité, mais honnêtement personne n'ira vous faire un procès pour avoir échangé deux téléphones de même modèle, et pour avoir conservé celui qui pour vous a une valeur sentimentale.

Je me sens un peu coupable de vous avoir suggéré cette astuce, mais pour vous dire la vérité j'ai trouvé votre message particulièrement touchant.

Je vous souhaite le meilleur.

Cordialement

Par Cocotte

Bonjour,

Merci beaucoup pour vos réponses. je n'avais pas beaucoup d'espoir que se soit possible de le garder. Je n'avais pas envisagé l'astuce de l'échange. Vous avez vu juste quant au motif financier. La fille de mon compagnon ne lui parlait plus depuis 10 ans et elle a prétexté vouloir récupérer des photos de famille dans le téléphone !

Parfois la vie est injuste...

Merci d'avoir pris le temps de me répondre.

Cordialement.